

COMMUNE DE CANOHÈS	COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 NOVEMBRE 2019
---------------------------	---

L'an deux mille dix-neuf et le mardi vingt-six novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

Membres présents : Mmes et MM. CHAMBON - FOURCADE - ALENDIA - BERMOND TRILLES - ESCUDER SANCHEZ - QUINTA - LANGLAIS – VERNET – V.COPIN GODARD - MEDINILLA – GONZALEZ ALVAREZ - HERRERA – DURUPT - FRANCO CLIMACO

Pouvoirs : C. GENESTIER à N. GONZALEZ ALVAREZ - H. LOMPECH à JL. VERNET J. DE JESUS à D. FOURCADE

Absents : C. COLL - E. OURADOU – A. TROUCHE – T. JUSTAFRÉ - L. COPIN – V. LEGROUX

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis VERNET est désigné secrétaire de séance.

DÉCISIONS DU MAIRE :

2019-94 : Signature d'un contrat de location et de maintenance pour la gestion électronique des documents ZEENDOC avec la Société REPRO SYSTÈME.

2019-95 : Attribution des lots n°1 à n°9 pour les travaux de rénovation de l'espace mutualisé de Canohès

2019-96 : Signature d'un contrat de prestation avec le Cabinet Conseil en Management « VISION PARTAGÉE »

2019-97 : Signature d'une convention avec l'Association OMNIUM CATALUNYA NORD (OCN) et la Commune régissant l'organisation des cours de Catalan pour adultes avec participation de la Commune.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 26 novembre 2019

DÉLIB 2019-01 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2019-001

VU l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 25 novembre 2019,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les adaptations budgétaires et virements de crédits tels que présentés ci-dessous dans la décision modificative n°2019-001,

PROPOSITION DE DÉCISION MODIFICATIVE N°2019-001 BUDGET COMMUNAL			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
<u>DÉPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Chap065 - compte 65548 - Contrib. aux org. de regroupement	3 000,00	Chap074 - compte 7411 - dotation forfaitaire	24 187,00
Chap065 - compte 6558 - Autres contributions	9 500,00	Chap074 - compte 74121 - dotation de solidarité rurale	-47 402,00
Chap067 - compte 673 - Annulation de titres	2 000,00	Chap074 - compte 74127 - dotation nationale de péréquation	-4 748,00
Chap023 - Virement à la section d'investissement	-38 463,00	Chap074 - compte 7478 - Autres organismes	4 000,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCT.	-23 963,00	TOTAL RECETTES DE FONCT.	-23 963,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>DÉPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
OPÉRATION 120 - Aménagements urbains	64 020,00	Chap10 - compte 10222 - FCTVA	26 000,00
OPÉRATION 136 - Nouveau restaurant scolaire	10 000,00	Chap13 - compte 1321 - DETR Espace mutualisé	99 900,00
OPÉRATION 151 - Acquisition matériel	18 000,00	Chap13 - compte 1322 - Région chaufferie 2	78 849,00
OPÉRATION 153 - Travaux sur bâtiments	80 753,00	Chap13 - compte 1323 - CD66 chaufferie 2	47 087,00
OPÉRATION 164 - Programme voiries et chemins	15 000,00	Chap13 - compte 1323 - CD66 nature en ville	10 000,00
OPÉRATION 169 - Travaux hydrauliques	35 600,00	Chap21 - Virement depuis section de fonctionnement	-38 463,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	223 373,00	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	223 373,00

D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer les virements et inscriptions nouvelles de crédits conformément au tableau proposé ci-dessus.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°01.

DÉLIB 2019-02 : OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CRÉDITS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2020

VU l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 25 novembre 2019,

Le Conseil Municipal décide :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2020 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Numéro d'opération - Libellé	Article	Crédits Ouverts budget 2019 Après DM1	25% crédits 2019
119 - Acquisitions foncières	2111	155 500,00 €	38 800,00 €
120 - Aménagements urbains	2158	409 298,86 €	102 300,00 €
136 - Programme Groupe scolaire - Avances	238	2 275 630,85 €	568 900,00 €
136 - Programme Groupe scolaire - Rémunération AMO et travaux divers	2313	50 000,00 €	12 500,00 €
151 - Acquisition matériel, mobilier et informatique	2188	171 621,75 €	42 900,00 €
152 - Acquisition matériel roulant	2182	51 901,00 €	12 900,00 €
153 - Travaux sur bâtiments	2313	917 550,41 €	229 300,00 €
156 - Aménagement du cimetière	21316	57 073,60 €	14 200,00 €
164 - Programme voiries et chemins	2315	50 100,00 €	12 500,00 €
169 - Travaux hydrauliques	2041512	44 000,00 €	11 000,00 €
170 - Accessibilité des bâtiments communaux	2313	10 000,00 €	2 500,00 €
174 - Aire de loisirs - Skatepark	2313	178 003,28 €	44 500,00 €
178 - Extension du système de vidéoprotection	2313	49 300,00 €	12 300,00 €
183 - Aménagements de terrains (jardins partagés)	2313	1 000,00 €	200,00 €
TOTAL GÉNÉRAL		2 895 983,07 €	723 930,00 €

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°02.

DÉLIB 2019-03 : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DU 24 OCTOBRE 2019

VU l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 25 novembre 2019,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Perpignan Méditerranée Métropole en date du 24 octobre 2019.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°03.

DÉLIB 2019-04 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

VU l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 25 novembre 2019,

Le Conseil Municipal décide :

Nom association	Montant
Centre Animalier de Protection" de la SPA	100
A.C.C.A.	300
AFM Téléthon - Délégation 66	100
Amicale des Anciens Jeunes Sapeurs Pompiers	300
Bouling Club Canouhard	100
Chris Rythmique	700
FNACA	200
Junior Asso Canous 66	600
La Bressola	500
Le Noble Art de Canohès	2600
Les Cannes Blanches 13	550
Les Enfants D'Abord (LEDA)	100
Llinas Horse Team	300
OMS Office Municipal des Sports	2000
Point Compté	750
Prévention Routière (comité départemental)	100
Radio Arrels	100
Secours et Sauvetage	500
Secours Populaire	200
Signenchanté	300
TOTAL	10 400

D'APPROUVER la proposition de Monsieur le Maire reprise dans le tableau ci-dessus,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2019.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°04.

DÉLIB 2019-05 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL 2019 DU DISPOSITIF BOURG-CENTRE POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ESPACE MUTUALISÉ

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le lundi 25 novembre 2019,

VU la délibération n°2018-02 du 6 novembre 2018 portant sur la signature du contrat cadre « Bourg-Centre » Occitanie-Pyrénées-Méditerranée 2018-2021,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales dans le cadre du programme opérationnel 2019 du dispositif Bourg-Centre pour le projet de réhabilitation de l'espace mutualisé,

DE SOLLICITER l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, d'un montant le plus élevé possible,

D'APPROUVER le plan de financement,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2019 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°05.

DÉLIB 2019-06 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL 2019 DU DISPOSITIF BOURG CENTRE POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLE

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le lundi 25 novembre 2019

VU la délibération n°2018-02 du 6 novembre 2018 portant sur la signature du contrat cadre « Bourg-Centre » Occitanie-Pyrénées-Méditerranée 2018-2021,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales dans le cadre du programme opérationnel 2019 du dispositif Bourg-Centre pour le projet d'aménagement du cœur de ville,

DE SOLLICITER l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, d'un montant le plus élevé possible,

D'APPROUVER le plan de financement,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2019 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°06.

DÉLIB 2019-07 : DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS (3^{ème} part) AUPRÈS DE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL 2018 DU DISPOSITIF BOURG CENTRE POUR LA RÉALISATION D'UN SKATE PARK

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le lundi 25 novembre 2019,

VU la délibération n°2018-02 du 6 novembre 2018 portant sur la signature du contrat cadre « Bourg-Centre » Occitanie-Pyrénées-Méditerranée 2018-2021,
VU la délibération n°2019-11-222 du 15 novembre 2019 de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande d'attribution d'un fonds de concours auprès de PMMCU, dans le cadre du programme opérationnel 2018 du dispositif Bourg-Centre pour la réalisation d'un skate park,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer une demande de fonds de concours au titre du dispositif Bourg-Centre, dans le cadre du projet ci-dessus, pour un montant de 23 000.00 euros, soit 15.95 % du montant prévisionnel HT des travaux et de l'acquisition immobilière (144 191.41 € HT),

D'APPROUVER le plan de financement,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget communal 2019 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°07.

DÉLIB 2019-08 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS (2^{ème} PART) AUPRÈS DE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL 2018 DU DISPOSITIF BOURG CENTRE POUR LA RÉALISATION D'UN SKATE PARK

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le lundi 25 novembre 2019,
VU la délibération n°2018-02 du 6 novembre 2018 portant sur la signature du contrat cadre « Bourg-Centre » Occitanie-Pyrénées-Méditerranée 2018-2021,
VU la délibération n°2019-11-222 du 15 novembre 2019 de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de fonds de concours (2^{ème} part) auprès de PMMCU dans le cadre du programme opérationnel 2018 du dispositif Bourg-Centre, pour la réalisation d'un skate park,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer une demande de fonds de concours au titre du dispositif Bourg-Centre, dans le cadre du projet ci-dessus, pour un montant de 12 097.50 €,

D'APPROUVER le plan de financement,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits seront inscrits au budget communal 2019 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°08.

DÉLIB 2019-09 : DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS (3^{ème} part) AUPRÈS DE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL 2019 DU DISPOSITIF BOURG CENTRE POUR LA RÉHABILITATION DE L'ESPACE MUTUALISÉ

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le lundi 25 novembre 2019,
VU la délibération n°2018-02 du 6 novembre 2018 portant sur la signature du contrat cadre « Bourg-Centre » Occitanie-Pyrénées-Méditerranée 2018-2021,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande d'attribution d'un fonds de concours (3^{ème} part) auprès de PMMCU, dans le cadre du programme opérationnel 2019 du dispositif Bourg-Centre pour la réhabilitation de l'espace mutualisé,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre du dispositif Bourg-Centre, dans le cadre du projet ci-dessus, pour un montant de 87 500.00 euros, soit 23.95 % du montant prévisionnel HT des travaux,

D'APPROUVER le plan de financement,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2019 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°09.

DÉLIB 2019-10 : DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS (3^{ème} part) AUPRÈS DE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL 2019 DU DISPOSITIF BOURG-CENTRE L'AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLE

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le lundi 25 novembre 2019,
VU la délibération n°2018-02 du 6 novembre 2018 portant sur la signature du contrat cadre « Bourg-Centre » Occitanie-Pyrénées-Méditerranée 2018-2021,
VU la délibération n°2019-11-222 du 15 novembre 2019 de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande d'attribution d'un fonds de concours (3^{ème} part) auprès de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine dans le cadre du programme opérationnel 2019 du dispositif Bourg-Centre l'aménagement du cœur de ville,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre du dispositif Bourg-Centre, dans le cadre du projet ci-dessus, pour un montant de 75 900.00 euros, soit 29.76 % du montant prévisionnel HT des travaux et de l'acquisition immobilière (255 000 € HT).

D'APPROUVER le plan de financement,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget communal 2019 et suivants.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°10.

DÉLIB 2019-11 : DEMANDE D'AIDE A L'INVESTISSEMENT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES (CAF) POUR UN NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION SUR L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL JEUNES ENFANTS (EAJE)

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le lundi 25 novembre 2019,

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales dans le cadre d'une demande d'aide à l'investissement,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales, d'un montant le plus élevé possible, pour un nouveau logiciel de gestion sur l'établissement d'accueil jeunes enfants ('EAJE),

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2019 et suivant.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°11.

DÉLIB 2019-12 : DEMANDE D'AIDE A L'INVESTISSEMENT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES (CAF) POUR UN NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION SUR LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

VU l'avis favorable de la Commission Finances réunie le lundi 25 novembre 2019

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales dans le cadre d'une demande d'aide à l'investissement,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales, d'un montant le plus élevé possible, pour un nouveau logiciel de gestion sur le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM),

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2019 et suivant.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°12.

DÉLIB 2019-13 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} JANVIER 2020

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la création des postes telle que proposé ci-dessous par Monsieur le Maire, au 1^{er} janvier 2020,

Création des postes suivants :

- 2 Adjoints d'Animation Territoriaux à temps complet
- 1 Adjoint Administratif Territorial à temps complet
- 1 Technicien Principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 Agent Social Principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération,

DE DIRE que les crédits suffisants seront inscrits aux budgets 2020 et suivants.

VOTE A LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET UNE ABSTENTION (M.JL FRANCO)

Voir délibération n°13.

DÉLIB 2019-14 : ADHÉSION AU RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINÉS

Le Conseil Municipal décide :

D'ADHÉRER au Réseau Francophone des villes Amies des Aînés,

DE DÉSIGNER Madame Marie-Louise ALENDA, Adjointe aux affaires sociales pour représenter la collectivité au sein de l'association,

DE DÉSIGNER Madame Maryline MASSART, agent territorial de la collectivité, comme membre suppléant,

DE S'ENGAGER à verser annuellement la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants,

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°14.

DÉLIB 2019-15 : SIGNATURE D'UNE MOTION POUR LE MAINTIEN DU RÉSEAU DES FINANCES PUBLIQUES DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le Conseil Municipal décide :

DE PRENDRE ACTE de la motion telle que présentée par Monsieur le Maire,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre cette motion pour le maintien du réseau des finances publiques dans les Pyrénées-Orientales,

DE DEMANDER au Gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité.

VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°15.

AFFAIRES DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 03

Le Maire, 

Jean-Louis CHAMBON